

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2024/043

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	24

**Date de la Convocation**

03/12/24

**Date d'affichage**

17/12/24

**Objet de la Délibération**

Attribution de subventions exceptionnelles

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des Loisirs, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire**.

**Présents :** Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, SUC, DAGUES BIE, PADRA, AITA, GOMES, MARC, DASSENOY, RANCHET, PANAVILLE, DEGEILH, DOLAGBENU, MONFRAIX, SANDOVAL.

**Absents :** Mme GARCIA, Mme FIERLEJ, Mme VITRICE, Mme PERSYN, M. CUSIN.

M. EL HAMMOUMI procuration à Mme TRIAES

M. MEYER procuration à M. GOMES

Mme RECH procuration à M. TOUNTEVICH

Mme EVEN procuration à Mme PADRA

Mme LEROUX procuration à M. JUMEL

M. SARICA procuration à Mme DEGEILH

M CHONG KEE procuration à Mme MONFRAIX

M DESCHAMPS procuration à M. MARC

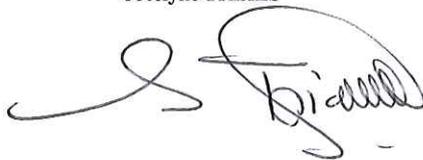
**Secrétaire :** Mme TRIAES

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de verser à certaines associations les subventions exceptionnelles suivantes dans le cadre de l'organisations de projets :

ASSOCIATION	PROJET	MONTANT
Fontenilles Gym	Gala de fin d'année	300 €
APE Génibrat	Kermesse de fin d'année	300 €
L'Abeiller de Fontenilles	Aide à la création	150 €
Troc des connaissances	Marché de Noël	300 €
Fontenilles VTT	Les côtes gasconnes	200 €
Jazz Dance	Téléthon	200 €
Méli-Mélo Surdit�	Aide à la création	150 €

Ces sommes seront prélevées à l'article 6745 du budget.

La secrétaire de séance  
Jocelyne TRIAES



Ainsi fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme,  
M. le Maire,  
Christophe Tountevich

